

C'est cela qui s'est passé, un point c'est tout. Depuis janvier 1961, l'URSS a assoupli ses positions quant à l'inspection visant au désarmement nucléaire; les grandes puissances se sont quelque peu rapprochées d'une interdiction des essais et, qui sait, d'un désarmement nucléaire global.

Oui, c'est ce qui s'est passé depuis janvier 1961, et le parti libéral et son chef auraient dû s'en tenir à leur ligne de conduite de 1961, au lieu de retourner leur veste.

Quels sont les motifs invoqués par le chef libéral? Affirme-t-il qu'en adoptant des armes nucléaires le Canada consoliderait l'alliance occidentale? Estime-t-il que notre force de dissuasion en serait renforcée, ou que M. Khrouchtchev et l'URSS en éprouveraient une terreur salutaire? Non pas. Il se borne à déclarer qu'à son avis nous devrions faire honneur à nos engagements, mais qu'une fois premier ministre il veillerait à ce que le pays se dégage de ces obligations que pour le moment il nous faut honorer...

J'affirme en toute simplicité, monsieur l'Orateur, que dans ma longue vie politique, après avoir assisté à d'innombrables débats et entendu les discours de bien des gens, j'ai rarement vu attitude si étourdie, et, qu'on me passe le terme, si puérole...

**Des voix:** Bravo!

**M. Lewis:** ...car on nous propose sérieusement d'élargir le club nucléaire, mais on laisse entendre que le lendemain on renversera la vapeur. Dire que ces balivernes émanent d'un homme qui espère devenir premier ministre du Canada et qui a occupé le haut rang de secrétaire d'État aux Affaires extérieures!

Notre attitude sur ce point reflète en quelque sorte les déclarations faites l'autre jour par le secrétaire américain de la Défense, M. McNamara, reproduite par le *Globe and Mail* du 31 janvier. M. McNamara aurait affirmé qu'en détenant et en employant des armes nucléaires tactiques, les membres de l'OTAN risquaient d'accélérer la «gradation» nucléaire.

C'est donc pour ce motif que nous repoussons l'idée d'armes nucléaires pour nos forces armées; elles n'amélioreraient en rien nos structures défensives, elles ne renforceraient pas la force de dissuasion de l'Ouest, mais elles élargiraient les dimensions du club nucléaire, multiplieraient les risques d'un conflit atomique, et accéléreraient une «escalade» vers la guerre totale, au cas où les armes tactiques nucléaires seraient employées en Europe.

Le passage de la déclaration du secrétariat américain qui a tant scandalisé, la semaine dernière, parce qu'il disait que l'acquisition

d'armes nucléaires par le Canada n'élargirait pas le cercle nucléaire, n'était que pure sottise, à moins que le secrétariat d'État n'ait voulu indiquer par là que les États-Unis conserveraient le contrôle absolu des armes nucléaires qu'ils mettraient à la disposition de nos troupes. Dans ce cas, il est vrai que nous ne nous introduirions pas dans le club nucléaire et qu'il ne nous resterait plus d'indépendance, mais si le chef de l'opposition a raison quand il dit que nous garderions le doigt sur le déclic de sûreté alors que les États-Unis auraient le leur sur le dispositif de lancement, alors le cercle nucléaire s'agrandirait d'un nouveau membre, car nous partagerions le contrôle des armes nucléaires. C'est pourquoi, entre autres raisons, cela rendrait notre position de plus en plus intenable dans les pourparlers en vue du désarmement. C'est pour nous une autre raison de nous opposer à l'acquisition d'armes nucléaires par le Canada.

Le sous-amendement dont nous sommes saisis nous signale, comme l'ont fait à maintes reprises les porte-parole du parti libéral, que la politique du gouvernement n'est pas claire. C'est avec tristesse et chagrin que je dis à la Chambre que la politique du gouvernement me paraît bien trop claire, qu'elle me paraît absolument identique à celle du parti libéral, que les deux partis, en somme, préconisent l'acquisition d'un arsenal nucléaire. Je veux verser au compte rendu presque toute la lettre que le très honorable premier ministre a déposée ce matin, c'est-à-dire la lettre de démission du ministre de la Défense nationale. Dans le deuxième paragraphe, il dit:

Au cours des deux dernières semaines particulièrement, j'ai exprimé en toute clarté ce que je considérais comme la position la plus souple que je pouvais accepter, et j'ai plusieurs fois offert de démissionner si l'on n'acceptait pas mon point de vue.

Je demande aux députés de suivre attentivement ce qui suit:

Il est devenu bien évident, au cours des derniers jours, que vos vœux et les miennes sur la ligne de conduite à suivre au sujet de l'acquisition des armes nucléaires pour nos forces armées sont inconciliables, et, en conséquence, c'est avec le plus grand regret que je dois démissionner du poste de ministre de la Défense nationale.

Ainsi, monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas déclaré qu'il n'était pas d'accord avec le premier ministre sur l'acquisition des armes nucléaires. Il a au contraire déclaré qu'il ne pouvait tomber d'accord avec le premier ministre sur la marche à suivre pour l'acquisition de ces armes. Le premier ministre en répondant à cette lettre de démission—chose tout à fait révélatrice—n'a pas démenti la déclaration de son ancien collègue, mais s'est contenté de terminer par ceci:

Quand j'ai terminé mon discours, vous m'avez serré la main en m'exprimant votre approbation.

[M. Lewis.]